

Comité sénatorial permanent  
des droits de la personne

**LA  
CYBER-  
INTIMIDATION,  
ÇA BLESSE!**

Respect des droits  
à l'ère numérique

Guide pour les jeunes

Le Comité sénatorial permanent des droits de la personne

*This report is also available in English*



# LA CYBERINTIMIDATION, ÇA BLESSE!

Respect des droits à l'ère numérique

## Message aux jeunes Canadiens

C'était mon anniversaire [...] et l'une de mes meilleures amies, du moins je croyais qu'elle l'était, a affiché quelque chose sur Facebook et m'a mise en balise; comme ça, elle savait que tout le monde que je connaissais et tout le monde qu'elle connaissait pouvait le voir. Elle a écrit [un mensonge à propos de quelque chose de scandaleux qu'elle disait que j'avais fait], ce qui n'était pas vrai. Là, des centaines de personnes ont fait des commentaires, ont cliqué qu'elles aimaient ça et à dire des choses vraiment mesquines sur moi. Elle effaçait les messages de tous ceux qui me soutenaient ou qui essayaient de la persuader d'arrêter ça. Les gens pour qui je travaillais l'ont vu, toute ma famille l'a vu, tous mes oncles et tantes aussi. Tout le monde l'a vu et [...] toute la ville a été au courant aussi.

J'ai été aux deux bouts de la chaîne. J'ai dit des choses. J'ai été l'intimideur sur Internet, je me suis fait dire et envoyer des choses. Je vois ça se produire tous les jours. Ça m'attriste parce qu'en principe, Internet est un outil fait pour relier les gens et élargir les horizons au-delà de notre collectivité immédiate. C'est facile de dire des choses méchantes ou mesquines, soit par téléphone ou par Internet. On est beaucoup à être désensibilisés à cette situation, mais ça a des répercussions et le monde n'oublie pas. Cela influence ma façon d'interagir avec les autres maintenant et ma façon de vivre ma vie au quotidien. [...] J'ai fini par m'en sortir et je suis correct, mais quand j'y pense, ça fait encore mal et ça faisait encore plus mal à ce moment-là.

Deux jeunes filles qui ont témoigné à huis clos

## Tout un défi pour ta génération

Tu as probablement déjà une bonne idée des réalités et des complexités de la vie virtuelle. Rester en contact avec des amis sur les réseaux sociaux, envoyer des messages textes, faire des recherches dans des sites Internet pour des travaux scolaires, suivre les résultats sportifs en ligne, par exemple, sont autant d'activités qui font partie intégrante de la vie d'un jeune qui grandit à l'ère du numérique.

Mais, même si échanger des tweets avec une célébrité ou obtenir instantanément les mises à jour de statuts de cousins qui vivent à l'autre bout du monde peut être vraiment excitant, être constamment connecté à Internet pose aussi des risques et des dangers bien réels. Les téléphones cellulaires, les ordinateurs et les autres

appareils de communication sont des outils puissants : on peut s'en servir pour aider les autres ou pour leur faire du mal. C'est ce choix-là qui fait toute la différence.

Tout le monde peut être victime de cyberintimidation, et même si la plupart des victimes connaissent leur agresseur, le simple fait de pouvoir garder l'anonymat en ligne peut donner à tort l'impression que

l'on peut dire ou afficher n'importe quoi sur Internet, sans réfléchir aux conséquences.

Pourtant, lorsque notre boîte de réception se

remplit de commentaires méchants et d'images embarrassantes, et qu'on les voit chaque fois qu'on y accède, on peut croire que notre problème est sans issue.

Dans notre rapport ***La cyberintimidation, ça blesse! Respect des droits à l'ère numérique***, nous avons examiné, en tant que sénateurs membres du **Comité sénatorial permanent des droits de la personne**, des façons de lutter contre la cyberintimidation. Dans ce but, nous avons consulté des experts, dont des jeunes Canadiens, pour obtenir leur avis. Nous avons écouté de jeunes témoins qui ont eu le courage de nous raconter leur histoire et de nous donner leur point de vue sur ce que grandir au Canada veut dire de nos jours. Nous avons appris que la plupart des jeunes utilisent les technologies modernes à leur profit et à celui des autres, mais qu'en revanche, la cyberintimidation peut être une expérience dévastatrice pour ceux qui en sont victimes. Cela peut être particulièrement difficile si on ne sait pas à qui s'adresser pour obtenir de l'aide ou si on n'a pas de stratégies pour faire face aux cyberintimidateurs.

*La principale différence entre l'intimidation en classe ou dans la cour d'école et la cyberintimidation, c'est que nous pouvons être victimes de cyberintimidation en tout temps et que cela nous donne l'impression de n'être en sécurité nulle part. Qu'on soit à l'école, à la maison ou n'importe où ailleurs, on peut être pris pour cible. Cela nous rend la vie extrêmement difficile, car nous en ressortons toujours assez ébranlés et quelque peu effrayés.*

Marisol Calvo,  
élève de l'école intermédiaire  
Springbank



Il y a aussi beaucoup de professionnels qui peuvent t'aider à faire face à la cyberintimidation. **Tu trouveras des ressources utiles en cliquant [ici](#). Ou encore, tu peux appeler Jeunesse, J'écoute au : 1-800-668-6868.**

La dernière chose dont tu as besoin, c'est de te sentir seul, et surtout, tu ne dois pas avoir peur de dire ce qui t'arrive à ceux qui peuvent t'aider.

La bonne nouvelle, c'est qu'il y a beaucoup de Canadiens brillants qui réussissent à mettre au point des moyens qui permettent non seulement de réduire les cas de cyberintimidation, mais aussi d'instaurer dans les écoles une culture d'inclusion et de tolérance. Nous avons écouté ces experts – universitaires, fournisseurs de services, enseignants et autres – et nous avons inclus leurs points de vue dans notre rapport.

S'il y a une chose que nous avons apprise et que nous tenons à transmettre, c'est que **tu peux changer les choses**. Ta génération joue un grand rôle dans la façon dont on se sert des outils de télécommunication modernes. Tu peux être un modèle de comportement respectueux en ligne et promouvoir la « citoyenneté numérique » (ce terme est expliqué plus loin). Tu peux aussi avoir une grande influence à ton école en unissant tes forces à celle des autres pour promouvoir la tolérance, le respect et l'inclusion. Tu peux aussi demander à

tes enseignants et aux adultes de mieux se renseigner sur la cyberintimidation et sur l'utilisation appropriée des technologies en classe. Au lieu d'être un simple spectateur, tu peux faire savoir aux victimes que ce qu'on leur a fait est mal et les aider à trouver de l'aide. Tu peux aussi promouvoir les droits de la personne.

## **Connaître ses droits, c'est se donner les moyens d'agir**

**Les jeunes ont des droits, et ceux-ci sont universels. On ne peut pas priver les jeunes de ces droits, et ils n'ont pas à les acquérir un par un.**

Au Canada, on trouve ces droits dans notre Constitution – la plus importante loi de notre pays – dans les lois fédérales, provinciales et territoriales sur les droits de la personne, et dans des traités internationaux comme la **Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.**

*Les enfants et les jeunes ont le droit de vivre en sécurité et sans violence. [...]*

*Il est incontestable que la cyberintimidation porte atteinte aux droits des enfants et, par conséquent, nous devons trouver des pratiques et des politiques efficaces.*

Debra Pepler



*Un jeune qui est victime de cyberintimidation ne parvient jamais à oublier totalement le problème, et cela l'empêche de se concentrer lorsqu'il doit le faire, par exemple, au travail ou à l'école.*

Oliver Buchner,  
élève de l'école intermédiaire  
Springbank

Ces lois imposent des obligations de respecter les droits des jeunes et des enfants.

La **Convention relative aux droits de l'enfant** énonce un grand nombre de droits que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux doivent défendre. Par exemple, ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour te protéger de toute forme de violence physique ou mentale, y compris de la cyberintimidation.

Si tu es victime de cyberintimidation, peut-être que certains de tes droits n'ont pas été respectés. Si tes études en souffrent et que tu as peur d'aller à l'école,

*J'ai commencé à me faire intimider au début du secondaire, parce que j'ai les cheveux roux, alors ils m'ont appelé poils de carotte. Quand j'étais en neuvième année, ils ont créé une page Facebook, intitulée « journée de la carotte » et tous les enfants aux cheveux roux se faisaient frapper cette journée-là. Je ne suis jamais allé à l'école, ce jour-là...*

Un jeune homme qui a témoigné à huis clos

ton droit à l'éducation et à réaliser tout ton potentiel peut aussi avoir été violé. Un climat miné par l'intimidation peut empêcher toute une école de réaliser son plein potentiel.

Tu as le droit de recevoir toute l'information et les soins nécessaires pour t'aider à saisir les conséquences d'un comportement de cyberintimidation, et les effets négatifs qu'il peut avoir tant sur les victimes que sur les intimidateurs.

Tu as le droit d'être traité équitablement, peu importe ton orientation sexuelle, ta religion ou tes croyances, la couleur de ta peau ou que tu sois une fille ou un garçon.

Tu as le droit de t'exprimer pour que ton intérêt supérieur prime dans toutes les décisions prises par le gouvernement ou les adultes qui prennent soin de toi ou qui te fournissent des services. C'est vrai aussi lorsque des initiatives contre l'intimidation sont créées pour toi. Alors, exprime-toi et dis à tes parents et aux enseignants ce qui, selon toi, pourrait aider à lutter contre la cyberintimidation. Pose-leur des questions sur la Convention et veille à ce qu'ils connaissent tes droits, eux aussi.



## Être un bon cybercitoyen

Avec les droits viennent aussi des responsabilités. Lorsque tu publies en ligne une vidéo d'un ami ou que tu envoies un message texte à un camarade de classe, tu es responsable de tes mots et de tes gestes. En fait, on peut être accusé en vertu du Code criminel pour des actes de cyberintimidation.

### **La cyberintimidation, c'est**

**l'affaire de tous.** Les enfants et les jeunes, les parents, les écoles, les bénévoles, les prestataires de services sociaux, les entreprises, les commerces et tous les ordres de gouvernement ont un rôle à jouer pour favoriser le côté positif de l'environnement en ligne. Des études ont en effet démontré que, lorsque tout le monde travaille ensemble pour faire cesser la cyberintimidation, les chances de réussite sont plus grandes. On qualifie ce phénomène de « démarche faisant intervenir toute la collectivité ». Pour faire intervenir toute une collectivité, il faut accepter sa diversité, accueillir tous ses membres et apprendre à apprécier les différences personnelles.

*C'est bien plus facile d'insulter quelqu'un en ligne, car on ne voit pas la douleur sur son visage.*

Katie Allan,  
élève de l'école intermédiaire  
Springbank

Tous les Canadiens peuvent aider à promouvoir les valeurs de la citoyenneté numérique. Celle-ci a pour principe de base que nos responsabilités morales et éthiques continuent à exister dans le cyberspace – ou partout où nous interagissons à l'aide de technologies. **Comme dans la vie en général, il est donc tout aussi important d'agir convenablement en ligne et de traiter les autres avec respect et dignité.** De ton côté, tu peux suggérer à ton directeur de faire travailler les élèves ensemble pour créer des codes de conduite pour ton école.

Pour être un bon cybercitoyen, tu dois aussi prendre conscience que tes actions virtuelles ont des conséquences bien réelles. Elles ont des conséquences sur d'autres jeunes, ta famille et ta collectivité. En fait, elles peuvent même

*Je crois plutôt que nous devons canaliser le pouvoir de la voix des jeunes et créer des programmes lancés et dirigés par les jeunes. En impliquant les jeunes à des niveaux qui comptent et non pas de manière simplement symbolique, ils participeront de manière active au changement au lieu d'être des victimes que nous cherchons à protéger.*

La professeure Jennifer Shapka

avoir des conséquences sur ton avenir. Ce qu'on publie en ligne aujourd'hui risque fort probablement d'être encore accessible dans bien des années. Que pourraient penser un employeur potentiel, une école, un club, une équipe ou un(e) petit(e) amie(e) s'ils avaient des preuves de ton mauvais comportement en ligne? Réfléchis bien avant de publier quoi que ce soit en ligne.

## Par tes actions, tu peux changer les choses

Il y a des étapes concrètes que tu peux suivre pour faire face à la cyberintimidation. Malheureusement, c'est rare que les jeunes Canadiens signalent les actes de cyberintimidation, et nous espérons que cela va changer. À moins d'en être

informés, les parents, les autorités scolaires et, dans certains cas, les forces policières ne peuvent pas faire grand-chose pour aider, dans les cas de cyberintimidation. Mais toi, tu dois avoir confiance que tu peux recevoir de l'aide si tu en as besoin. Par conséquent, nous encourageons aussi les adultes à être là pour les jeunes, pour leur fournir le soutien dont ils ont besoin, les écouter et prendre les mesures qui s'imposent pour contrer la cyberintimidation. Ils sont déjà nombreux à relever le défi et ils sont là pour écouter les jeunes et intervenir dans les écoles.

*Parfois, les parents doivent s'améliorer et se rapprocher de leurs enfants. Je pense que ça aussi, ce serait utile, car ils pourraient parler du problème. Bien des jeunes qui se font harceler en ligne ne le signalent pas et n'en parlent pas, et cela les ronge de l'intérieur. C'est aussi un gros problème. En en parlant à ses parents, on peut mieux le prévenir et l'enrayer.*

Mariel Calvo





Tu peux aussi intervenir directement par toi-même, lorsque tu juges que c'est sécuritaire et convenable de le faire. Selon les témoignages que nous avons entendus, l'intervention des jeunes peut s'avérer très efficace pour mettre un terme à la cyberintimidation dans la plupart des cas. Tu peux donc décourager les comportements négatifs en ligne, promouvoir la tolérance, et informer tes parents ou les autorités scolaires des cas de cyberintimidation.

*Je crois que [la cyberintimidation est] un problème que nous devons régler. Il est si profondément ancré dans la société maintenant, particulièrement dans ma génération. Nous avons grandi avec Internet; c'est notre domaine. Nous avons contribué à son développement et maintenant j'imagine qu'il est temps de voir à ce qu'il ne soit pas perçu comme un outil servant à propager la haine. C'est un moyen de relier les gens.*

Une jeune fille qui a témoigné à huis clos

## La cyberintimidation, il faut en parler

---

Notre rapport, qui comprend des recommandations présentées au Sénat, est maintenant disponible à tous les Canadiens. Nous recommandons, entre autres, que le gouvernement du Canada collabore avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour mettre sur pied une stratégie de lutte contre la cyberintimidation, dont l'une des composantes les plus importantes est qu'elle soit conçue et établie en consultation avec les jeunes Canadiens. **Nous comptons sur les jeunes pour s'exprimer et se faire entendre.**

En partageant ce rapport avec d'autres, tu peux contribuer au lancement de discussions avec ta famille, tes amis et les enseignants sur les façons dont les membres de ta collectivité peuvent unir leurs forces pour changer les choses.

Reste branché sur les activités du Sénat en nous suivant sur **Twitter** : **@SenatCA**, ou en utilisant le mot-clic **#SenCA**.

Tu peux aussi visiter notre site Web à : **[www.sen.parl.gc.ca](http://www.sen.parl.gc.ca)**.

